

Délibération
Du Comité Syndical
Du 11 juin 2026

Acte certifié exécutoire compte tenu de :

sa publication sur le site internet du SITAC le 19/06/2026

sa notification faite le

Et de sa réception en préfecture le 18/06/2026

Id S2low : 062-256204033 - 20260611-A2_11_06_2026-DE

Le président du SITAC,
Philippe MIGNONET



A2 : Convention d'occupation temporaire du domaine public fluvial – Canal de Calais – Quais bus

Rapporteur : Monsieur Sébastien CASTELLE, 1^{er} Vice-président

Le SITAC a conclu plusieurs Conventions d'Occupation Temporaire (COT) du domaine public fluvial avec les Voies Navigables de France (VNF).

Ces conventions ont pour objets l'installation de pontons flottants sur le canal de Calais pour assurer le service de navette fluviale, ainsi que l'implantation de quais bus sur la route de Guînes et le long du canal de Calais. Elles sont conclues pour des périodes définies et ne sont pas reconductibles tacitement.

La COT portant sur les quais bus situés le long du canal de Calais arrive à échéance au 30 juin 2026 et doit être renouvelée à compter du 1^{er} juillet 2026 pour une période de 10 ans.

Sur avis favorable du Bureau, le Comité :

➤ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention d'occupation temporaire du domaine public fluvial avec les Voies Navigables de France ainsi que ses éventuels avenants, pour l'utilisation des quais bus aménagés le long du canal de Calais.

ADOPTE A L'UNANIMITE



Pour extrait conforme,
Le Président

Philippe MIGNONET

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 11 JUIN 2026 HOTEL COMMUNAUTAIRE

L'an deux Mille vingt-six, le jeudi onze juin, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Transports urbains de l'Agglomération du Calaisis s'est réuni à l'hôtel communautaire de Grand Calais Terres et Mers à Calais sous la présidence de Monsieur Sébastien CASTELLE en qualité de 1^{er} Vice-Président du SITAC, sur la convocation qui lui a été adressée le vendredi cinq juin.

Présents :

Titulaires :

Monsieur Valentin BAILLEUX
Monsieur Fabrice BALLART
Monsieur Eric BUY
Monsieur Romuald CADET
Monsieur Sébastien CASTELLE
Madame Nadine DENIELE-VAMPOUILLE
Monsieur Daniel DIWUY
Monsieur Benjamin DOUAY
Madame Véronique DUMONT-DESEIGNE
Monsieur Pierre-Louis LEFEBVRE
Madame Laurence LOUCHEZ
Monsieur Fabrice MARTIN
Monsieur Jacques MERLEN
Monsieur Jean-Marc PUISSESSEAU
Monsieur Michel ROHART
Monsieur Albert ROUSSEZ

Suppléants :

Madame Dorothee LACHEVRE
Madame Emilie SANIEZ
Madame Fabienne TRZECIAKOWSKI

Excusés :

Monsieur Guy ALLEMAND
Madame Natacha BOUCHART, pouvoir à Monsieur Sébastien CASTELLE
Monsieur Eric BOUTROY
Monsieur Michel HAMY, pouvoir à Monsieur Benjamin DOUAY
Monsieur Guy HEDDEBAUX
Monsieur Jean-François LACROIX, pouvoir à Monsieur Jacques MERLEN
Monsieur Ladislav LOZANO
Monsieur Philippe MIGNONET, pouvoir à Monsieur Fabrice MARTIN

Nombre de membres : 24	Quorum : 13	Nombre de présents : 19	Voix exprimées : 23
------------------------	-------------	-------------------------	---------------------